



PREAVIS de la Municipalité Au Conseil Communal No 01/2026

Relatif à une demande de crédit de CHF 117'000.00 pour la construction d'une plateforme élévatrice pour l'aide à l'accès de l'église pour les personnes à mobilité réduite

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Le présent préavis a pour objectif de demander un crédit d'investissement pour permettre la mise en place d'une plateforme élévatrice. En effet, nous devons garantir, dans la mesure du possible une accessibilité des bâtiments et des espaces publics pour toutes et tous. Malheureusement, certains bâtiments historiques, comme notre église sont très difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2. Quelques éléments

Afin de répondre aux diverses interpellations et aux souhaits formulés par votre Conseil, la Municipalité a pris en main ce dossier et a étudié avec un bureau, les diverses possibilités qui s'offraient à nous pour pouvoir répondre à ce besoin. Trois options ont été étudiées, une avec un cheminement dans l'espace extérieur devant l'église, l'installation d'une plateforme sur le mur est du parvis et enfin la solution qui vous est proposée aujourd'hui. Toutefois, nous nous sommes heurtés à quelques difficultés, puisque notre église est classée.

Après de nombreuses réunions, présentation des options et en prenant en compte les exigences de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), par la Direction des monuments et sites, nous avons pu trouver un compromis et le projet peut enfin aller de l'avant.

Nous avons également conclu un accord sur des servitudes de passage avec les propriétaires du Château, qui a été signé et transmis au registre foncier afin de garantir un accès facilité.

3. Plan de situation

Vous trouverez les plans de situation, de servitude et du type d'installation en annexe.

4. Aspects financiers

Tavaux de génie civil	51'000
Fourniture et mise en place du monte-personne	24'000
Mise aux normes du tableau électrique du Temple	4'000
Câblage et montage électrique	2'800
Paysagiste	3'000
bureaux d'ingénieurs	10'000
Divers et imprévus (env. 10%)	9'200

sous-total HT	104'000
----------------------	----------------

TVA 8.1% env.	13'000
---------------	--------

TOTAL TTC	117'000
------------------	----------------

5. Financement

Il est proposé de financer cette dépense par la trésorerie courante de la Commune.

6. Amortissement

L'amortissement de cet investissement se fera selon les délais légaux liés au nouveau plan comptable vaudois MCH2, soit 10 ans pour les travaux de menue importance.

7. Conclusion

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- Vu le préavis relatif à une demande de crédit de CHF 117'000.00 pour la construction d'une plateforme élévatrice pour l'aide à l'accès de l'église pour les personnes à mobilité réduite
- ouï le rapport de la commission des finances
- ouï le rapport de la commission chargée du préavis
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accorder l'autorisation d'entreprendre les travaux pour la réalisation d'une plateforme élévatrice (Monte personnes) ;
2. d'allouer le crédit de CHF 117'000.00 pour financer ce projet ;
3. d'autoriser à financer cette somme par les disponibilités de trésorerie courante de la Commune ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant selon les délais légaux.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 09 février 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic La Secrétaire

J.M. Fernandez S. Ruchet

Délégué municipal : Roland Corthay, Municipal

Annexes :

- plan de situation
- plan de servitude
- plan type d'installation